

**RAPPORT D'ACTIVITE DE  
LA COMMISSION LOCALE  
DE L'EAU  
2023**

**validé par la CLE**

**Partenaires financiers**



## Sommaire

Présentation du SAGE et rappel du contexte.....	3
Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE.....	5
Mise en oeuvre du SAGE.....	7
Actions de communication .....	10
Budget et financement .....	12
Analyse - Bilan - Perspectives .....	12

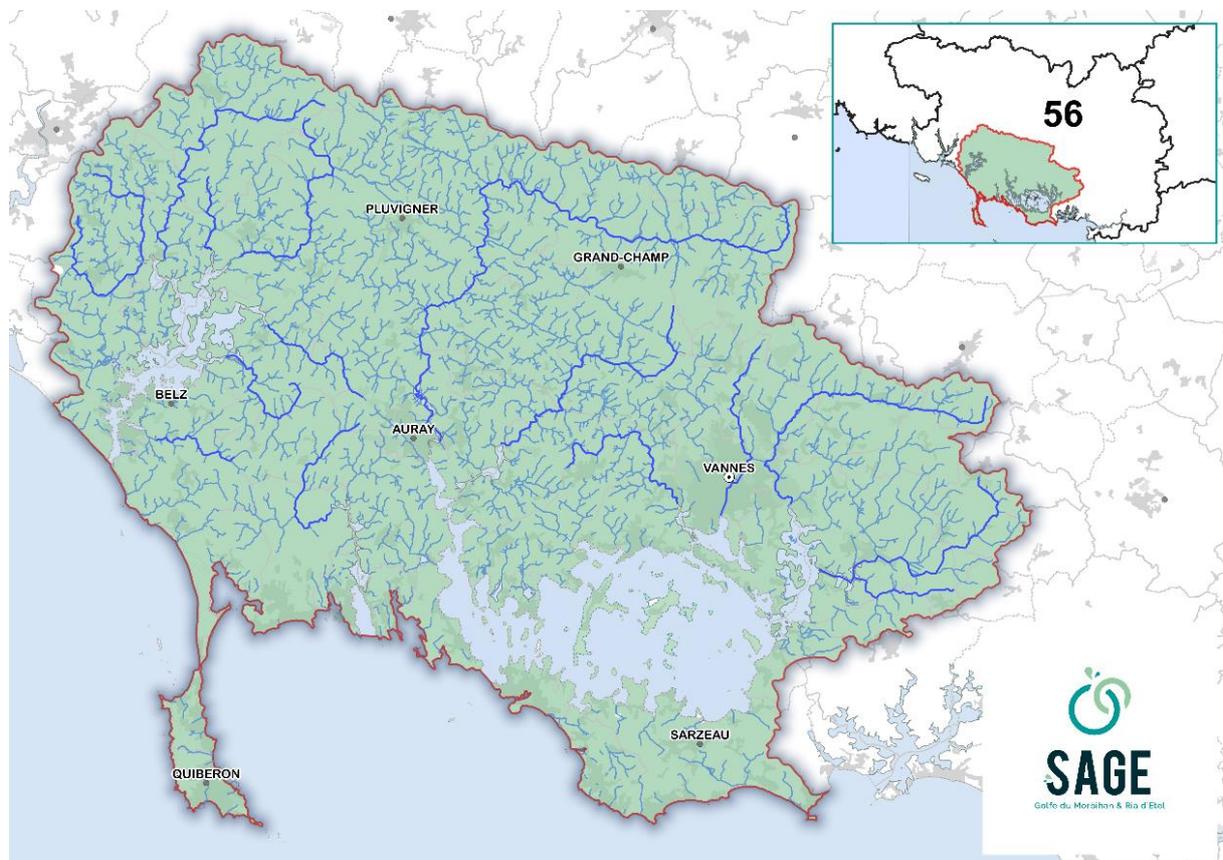
## Présentation du SAGE et rappel du contexte

### Le territoire

Le périmètre du SAGE a été défini par arrêté préfectoral du 26 juillet 2011.

Le SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel concerne 66 communes morbihannaises, dont 40 entièrement intégrées et 26 partiellement. Il s'étend sur 1 250 km<sup>2</sup> et comptait 300 000 habitants en 2019 (soit 35% de la population morbihannaise sur 20% de la superficie).

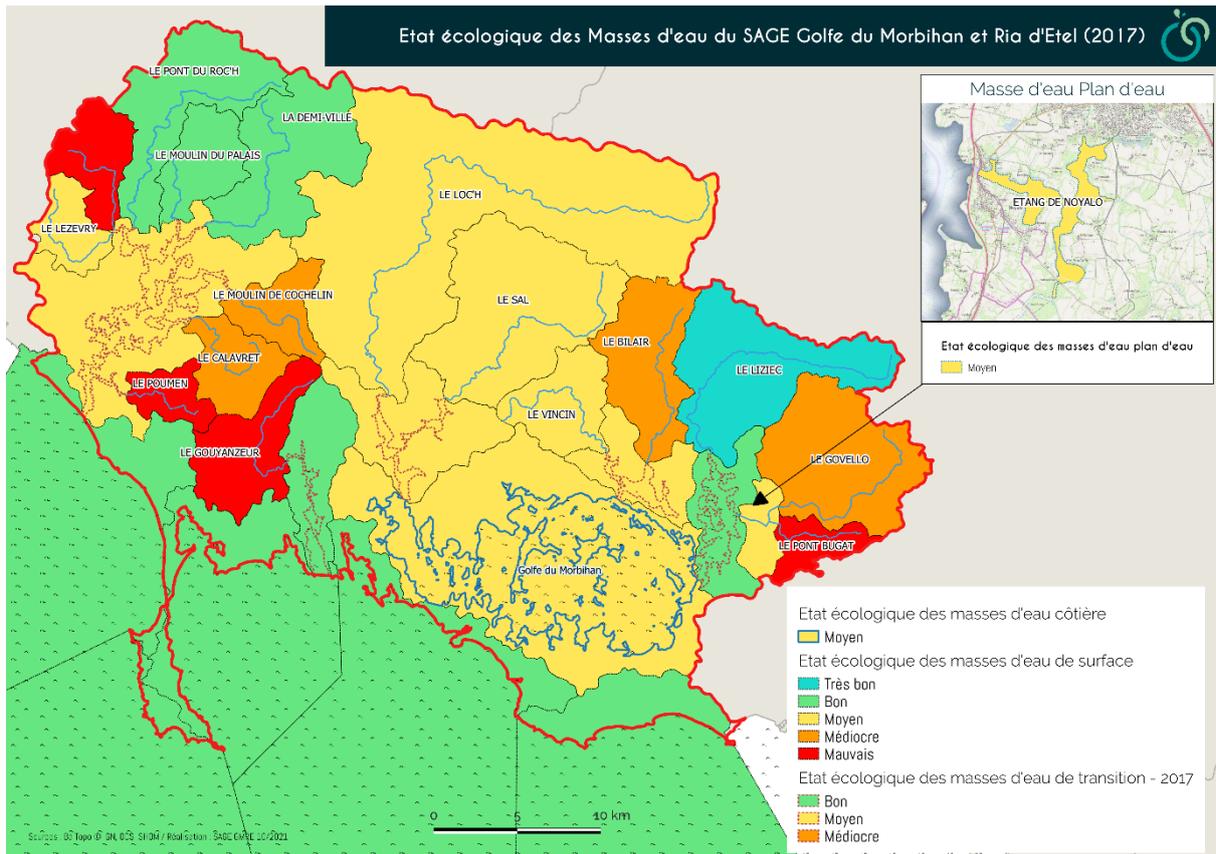
L'un des traits majeurs du périmètre du SAGE est de se situer à l'interface « terre-mer », il englobe en effet la majeure partie du littoral morbihannais.



Le territoire est caractérisé par une mosaïque de milieux et d'usages avec notamment une grande diversité de milieux humides. Un grand nombre d'activités s'y côtoient dont certaines sont fortement dépendantes de la qualité de l'eau (conchyliculture, tourisme, ...). Ces milieux naturels, riches et fragiles et ces usages de l'eau sensibles sont confrontés à une pression démographique et urbaine forte. Selon les projections démographiques de l'INSEE, l'augmentation de population d'ici à 2030 est estimée à au moins 25%, essentiellement liée au flux migratoire.

Les conséquences de cette attractivité, en termes d'équipement et d'impact sur la ressource en eau, et leur adéquation avec la préservation des milieux aquatiques et le maintien des usages liés à l'eau constituent des enjeux majeurs du SAGE.

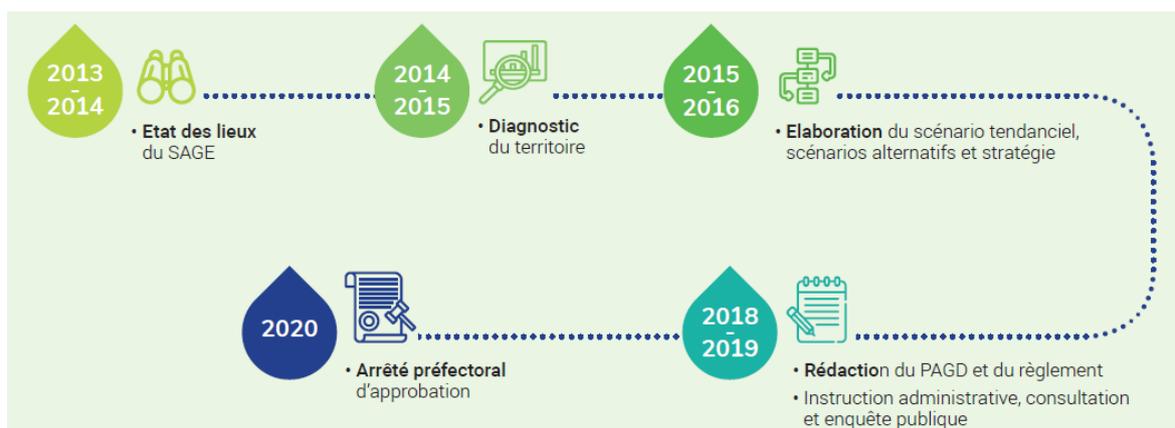
Le territoire est couvert de 24 masses d'eau (ME) : 16 ME cours d'eau, 5 ME de transition, 1 ME côtière (et 5 sous l'influence du SAGE et du large), 1 ME plan d'eau et 1 ME souterraine.



L'état des lieux 2019 du bassin Loire Bretagne a qualifié l'état de ces masses d'eau : 70% sont en état moins que bon.

## Les étapes

Le SAGE a été approuvé par [arrêté préfectoral du 24 avril 2020](#) et est donc en mise en œuvre. Les différentes étapes de son élaboration sont présentées ci-après :



## La CLE et ses émanations

La **Commission Locale de l'Eau**, assemblée délibérante, dont la composition renouvelée a été fixée par arrêté préfectoral du 5 février 2021, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE est composée de [46 membres](#) :

→ Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements : 24 membres

→ Représentants des usagers, des professionnels et des associations concernées : 12 membres

→ Représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 10 membres

L'élection du Président et la désignation des membres du bureau ont eu lieu lors de la CLE du 11 février 2021. Ronan LE DELEZIR a été maintenu dans ses fonctions de Président.

Le **Bureau de la CLE** est composé de 19 membres.

**3 commissions thématiques** 'Collectivités', 'Littoral' et 'Milieux aquatiques, zones humides et quantité', créées lors de l'installation de la nouvelle CLE, viennent compléter les instances de concertation.

## La cellule d'animation et la structure porteuse

La cellule d'animation présentait les effectifs suivants en 2023 : une animatrice à 1 ETP<sup>1</sup>, une chargée de mission en gestion des données et communication à 1 ETP et une assistante à 0,5 ETP.

Le SAGE est porté (et la cellule d'animation embauchée) par le Syndicat Mixte du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel. Le syndicat est composé des 5 principaux EPCIs concernés par le SAGE à savoir : Blavet Bellevue Océan Communauté, Lorient Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Questembert Communauté.

## *Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE*

La composition de la CLE n'est pas nominative pour les membres du collège des usagers. Les structures membres de ce collège doivent transmettre un courrier au Président de la CLE afin de désigner son/ses représentant(s).

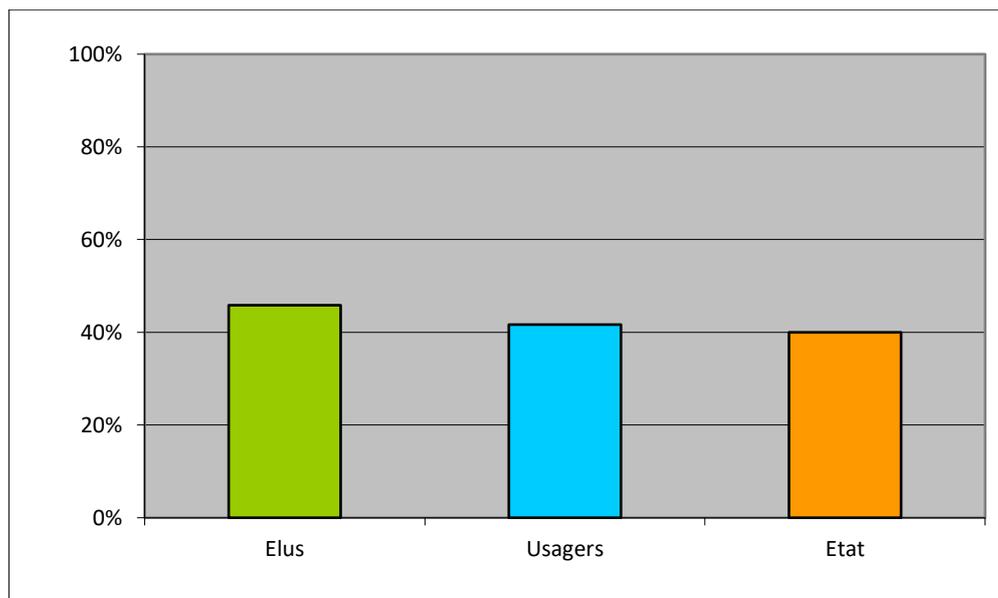
---

<sup>1</sup> ETP : équivalent temps plein

La CLE s'est réunie à 2 reprises en 2023. Les réunions ont eu pour objets principaux :

- De valider les bilans 2021 et 2022 de la qualité sanitaire des eaux littorales et de présenter l'avancement des profils de vulnérabilité conchylicole
- De valider les bilans annuels 2021 et 2022 des flux d'azote et de la couverture annuelle par les algues vertes
- De présenter le contrat de la Ria d'Etel 2024-2026

Le taux de participation moyen est de 46% :



Une réunion spécifique a également eu lieu afin de discuter de la stratégie quantité à mener et notamment sur la volonté de lancer une étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC), (cf. paragraphe sur la mise en œuvre du SAGE).

Le **bureau** s'est réuni 4 fois.

La CLE ayant délégué l'émission des avis au bureau, ce dernier a émis un avis sur 4 dossiers soumis à la loi sur l'eau, sur la modification d'inventaire zones humides de Baden, sur l'arrêté cadre sécheresse modifié (cf. liste en annexe).

Les **commissions thématiques** ne se sont pas réunies.

### *Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation*

Le Président et/ou la cellule d'animation ont participé à des réunions organisées à une échelle départementale ou régionale :

- Réunions organisées par l'Association Permanente des Présidents de CLE de Bretagne
- Réunions de l'Assemblée Bretonne pour l'Eau
- Comités de gestion de la ressource en eau (CGRE) du Morbihan
- Réunion annuelle relative à la cartographie officielle des cours d'eau organisée par la DDTM
- Réunion du PAOT 56
- Colloque régional HMUC
- Intersession des Chambres d'agriculture de Bretagne sur le thème : Réchauffement climatique et usages de l'eau

Ou à des réunions relatives à des projets concernant le territoire :

- Réunion de concertation dite « fontaine » concernant le projet de raccordement des parcs éoliens flottants de Bretagne Sud
- Réunion relative à l'expérimentation Innov'azote organisée par la Chambre d'Agriculture
- Réunion relative à l'échangeur routier du Liziec
- Réunion relative à la mise en service des nouvelles stations hydrologiques mises en place par la DREAL sur le territoire
- Réunion de présentation du projet sur le phénomène de reconduction des algues qui sera mené en rivière de Vannes entre structures travaillant en milieu littoral (CEVA, CRCBS, CDPMEM, UBS, PNR)
- Réunions d'émergence d'un projet de recherche sur l'impact des proliférations d'algues vertes sur la biodiversité en particulier l'interaction avec les communautés benthiques à valeur commerciale

La cellule d'animation a également participé à divers séminaires, webinaires ou formations :

- séminaire SAGE organisé par l'Agence de l'Eau
- réunion animateurs de SAGE et délégation Armorique organisée par l'Agence de l'Eau
- formation quantité organisée par l'APPCB
- webinaire HMUC organisé par l'Agence de l'Eau
- divers webinaires du CRESEB

### *Mise en œuvre du SAGE 2023*

- Disposition A1-5 : Veiller à la coordination des maîtrises d'ouvrages du petit cycle de l'eau et du grand cycle de l'eau

Comme tous les ans un bilan des fermetures sanitaires des eaux conchylicoles a été compilé pour une présentation en CLE avant que les structures porteuses des profils de vulnérabilité conchylicole ne présentent les actions mises en place, notamment celles consacrées à l'assainissement collectif, à l'assainissement non collectif et à la gestion des eaux pluviales.

- Disposition D1-1 : Actualiser et suivre l'état des lieux des apports et des flux d'azote sur le territoire du SAGE

Le travail de caractérisation des flux d'azote et d'évaluation des facteurs influençant le développement des algues vertes, initié les années précédentes, a été poursuivi. Une meilleure caractérisation des flux, en particulier une évaluation des flux du Loc'h en aval de la retenue de Tréauray a été menée. Des phénomènes restent à comprendre : La superficie de couverture par les algues vertes des 3 masses d'eau du SAGE dégradées par le paramètre ulves - Ria d'Étel, Rivière de Vannes et Golfe du Morbihan - ne diminue pas voire augmente alors que les concentrations en nitrates mai-septembre des contributeurs locaux ont une tendance à la baisse.

- Disposition L1-2 : Maintenir un référentiel des zones humides dans le périmètre du SAGE

Plusieurs mises à jour de l'observatoire des zones humides ont été intégrées, suite à des échanges avec des communes (Erdeven, Vannes, Theix-Noyal, Sarzeau), ou dossiers Loi sur l'Eau (Plouhinec, Saint-Avé).

Une information est prévue à la première réunion de la CLE en 2024 à ce sujet.

Le guide de mise à jour des inventaires de zones humides a été actualisé par la cellule d'animation et le groupe technique zones humides (composé de techniciens milieux aquatiques et urbanistes). Il a été communiqué à plusieurs communes.

La cellule d'animation a participé à la réunion de lancement de la mise à jour de l'inventaire de Saint-Pierre-de-Quiberon.

- Disposition N1-1 : Réaliser un bilan des ressources et des besoins en eau en lien avec le contexte de changement climatique

Les membres de la CLE se sont réunis afin de discuter d'une stratégie quantitative à développer. La décision de lancer une étude HMUC a été prise. Le recrutement est prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

- Disposition N2-1 : Développer les dispositifs de réduction des consommations publiques d'eau

Une enquête a été envoyée aux communes et aux 3 principaux EPCIs du SAGE afin de faire un point sur leur consommation en eau et leurs pratiques visant à économiser l'eau. Un 1<sup>er</sup> bilan a été effectué sur la base d'un taux de réponse de près de 50% :

- des actions d'économies d'eau sont mises en places mais pas partout
- 82% des collectivités ayant répondu sont prêtes à lancer un diagnostic visant à identifier les actions d'économie d'eau les plus pertinentes
- 64% des collectivités ayant répondu sont intéressées pour disposer de retours d'expérience de collectivités voisines

Il conviendra de décider si la structure porteuse du SAGE porte des actions d'accompagnement au diagnostic ou de sensibilisation auprès des collectivités.

- Disposition N2-4 : Gérer les usages industriels

Le programme de l'Eau pour demain a mis en avant que sur le territoire d'AQTA, assez représentatif du territoire du SAGE, le secteur d'activité qui consomme le plus d'eau potable est le tourisme. Aussi un stage sur les économies d'eau dans les établissements touristiques a été mené. Il en ressort plusieurs enseignements :

- Les diagnostics proposés dans le cadre du programme écod'o porté par la CCI sont plébiscités mais il y a plus d'établissements touristiques qui souhaiteraient être accompagnés que d'accompagnements possibles
- Les établissements sont à la recherche d'outils de sensibilisation pour leurs clients

Retrouvez plus de détails en annexe 2.

Il conviendra de décider si, en complément des actions menées par d'autres structures (CCI, EPCIs, collectivités productrices et distributrices d'eau potable, ...), la CLE souhaite que la structure porteuse du SAGE porte des actions sur ce sujet.

- Dispositions visant les documents d'urbanisme

Le document reprenant les dispositions du SAGE visant les documents d'urbanisme a été élaboré et diffusé aux communes ayant informé la CLE ou le syndicat du SAGE de la révision de leur PLU.

Un document commun avec le SAGE Vilaine a été rédigé pour le lancement de la révision du SCoT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

L'équipe d'animation a été sollicitée pour l'intégration des enjeux de l'eau lors des révisions de PLU (participation à des réunions préparatoires, échanges sur les données à prendre en compte, vigilance sur certains points identifiés).

Une réunion entre les services GEMA et la cellule d'animation du SAGE a eu lieu afin d'échanger sur comment décliner au mieux les préconisations du SAGE dans les documents d'urbanisme. Il a été décidé de réunir les services planification de l'urbanisme et les services GEMAPI au sein d'un groupe technique urbanisme.

Une [page urbanisme](#) a été créée sur le site du SAGE afin de mettre en ligne les différents documents utiles aux porteurs de documents d'urbanisme.

- Règle de protection des zones humides

Diverses réunions techniques ont eu lieu au sujet de projets impactant les zones humides :

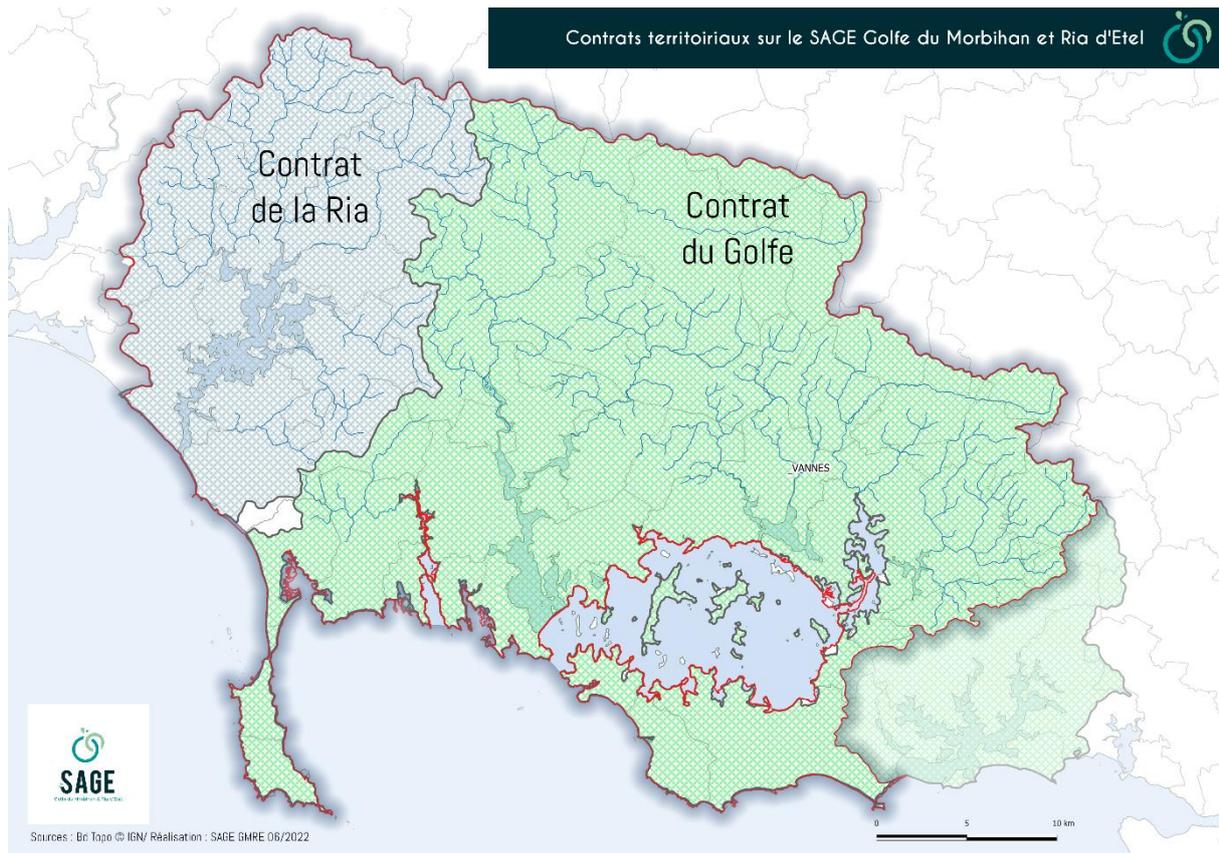
- Projet d'urbanisation au droit de la zone humide remblayée de Tohannic à Vannes et compensation associée
- Fouilles archéologiques au droit du projet d'extension de la déchetterie de Carnac

Des échanges fréquents ont lieu entre aménageurs, services urbanisme, DDTM et cellule d'animation sur les conditions d'application de la règle dans le cadre de projet d'urbanisation.

### Le suivi des contrats territoriaux du territoire

L'animatrice et/ou le Président de la CLE ont suivi les 2 contrats couvrant le territoire du SAGE portés par les 3 structures exerçant la GEMA (contrat Ria d'Etel signé en 2021 et contrat 'Golfe' signé en 2023) :

- Contrat 'Golfe du Morbihan' : comités techniques 'pollutions diffuses', 'plans d'eau du Gouyanzeur', 'étang de la forêt'
- Contrat 'Ria d'Etel' : comités de pilotage du bilan à mi-parcours, présentation des bilans de stage du projet intermittence



D'autres démarches portées par les collectivités GEMAPIennes ont également été suivies :

- Comités de rivière dans le cadre des profils de vulnérabilité conchylicole (AQTA et AQTA/GMVA)

### *Actions de communication 2023*

- Communication

Le [site internet du SAGE](#) a été alimenté avec les documents produits au cours de l'année. Deux pages ont été développées ; une dédiée à l'urbanisme et la deuxième à la quantité.

Le compte [facebook du SAGE](#) a été alimenté par les actualités du SAGE, des actions des structures GEMAPIennes ou partenaires. La campagne de sensibilisation sur la rareté de la ressource en eau en Bretagne a été relayée. C'est également un relai des informations préfectorales et des actualités réglementaires.

Un bulletin hydrologique mensuel a été créé et diffusé tous les mois à compter de mars. Ils sont tous consultables sur une [page du site dédiée](#). Une rétrospective de la situation hydrologique 2022 a également été communiquée aux membres de la CLE.

- Sensibilisation
  - Sensibilisation des élus et des membres de la CLE
    - Les Moments CLE,

Le programme de sensibilisation 'les Moments CLE' démarré en 2021 a été poursuivi en 2023 avec les 2 matinées suivantes :

- Mai : Collectivités, agriculteurs, citoyens : quels leviers pour limiter les pesticides dans l'eau ?
- Juillet : Algues vertes sur vasières : comprendre le phénomène et échanger sur les actions mises en place

**Sur invitation**

**Collectivités, agriculteurs, citoyens :** quels leviers pour limiter les pesticides dans l'eau ?

Organisé par : **SAGE**

Les Moments **CLE** DU GOLFE À LA RIA

**Jeu** **25** **Mai**

Réservation obligatoire. Inscrivez-vous ICI avant le 18 mai

Languidic

Keraqué, Exploitation de Mickaël JEGOUSSE

08:45 Café

- Accueil Ronan LE DÉLÉZIR, Président de la CLE
- 09:00 Eléments de connaissance et présentation des actions menées par les structures compétentes Béatrice NIVOY, Syndicat du SAGE
- Visite de l'exploitation, du matériel et de parcelles Mickaël JEGOUSSE, agriculteur, conseiller à la mairie de Languidic, vice-président du Syndicat mixte de la Ria d'Etel (SMRE)
- Déplacement en voiture vers le cimetière
- Actions du SMRE en matière de pesticides Elodie LE FLOC'H, vice-présidente du SMRE
- Démarche de la commune et découverte du matériel Jérôme LE DRÉAN, adjoint et Evelyne DEROUILLAC, responsable espaces verts, Mairie de Languidic
- Présentation des outils de communication et d'«Eau jardin ria d'Etel » Chloé CORDELLIER, technicienne au SMRE
- Visite des jardins partagés

12:00 Poursuite des échanges autour d'un apéritif

**Sur invitation**

**Algues Vertes sur vasières** Comprendre le phénomène et échanger sur les actions mises en place

Organisé par : **SAGE**

Les Moments **CLE** DU GOLFE À LA RIA

**Mardi** **4** **Juillet**

Réservation obligatoire. Inscrivez-vous ICI avant le 27 juin

Séné

PLUS D'INFOS | SAGE GMRE

08:45 Café

- Accueil Ronan LE DÉLÉZIR, Président de la CLE
- 09:00 Les algues vertes sur le territoire du SAGE Béatrice NIVOY, Syndicat du SAGE
- Qu'est ce qu'une algue verte ? CEVA
- Les risques sanitaires et écologiques des proliférations CEVA
- Les mécanismes de prolifération CEVA
- Les actions préventives de lutte des proliférations Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne et Golfe Morbihan Vannes Agglomération
- Les actions curatives de lutte des proliférations CEVA
- Conclusions, Ronan LE DÉLÉZIR, Président de la CLE

12:00 Poursuite des échanges autour d'un apéritif

CEVA= Centre d'Etude et de Valorisation des Algues

PARTENAIRES FINANCIERS

La [page dédiée à chaque Moment CLE](#) a été alimentée (supports, liens).

Les taux de participation sont les suivants :

Nombre de participants	Public cible (membres de la CLE et élus du territoire)	Tous publics (yc techniciens)
Mai	19	22
Juillet	13	23

Nous remercions vivement les structures et personnes qui nous aident à organiser, qui interviennent et qui nous accueillent lors de ces matinées.

- Formation quantité

Quelques membres de la CLE et élus du territoire ont participé à la formation 'quantité' organisée par l'APPCB.

- Sensibilisation des scolaires

L'animatrice du SAGE a présenté le SAGE à des étudiants au sein de 3 classes : BTS GPN d'Auray, Master 1 et 2 Aménagement et Urbanisme des Territoires Littoraux (AUTELI) de Lorient.

- Sensibilisation du grand public

- Conférence sur l'eau



L'association La Vigie de la Trinité-sur-Mer a organisé une conférence sur l'eau. L'orateur était le Président de la CLE. 96 personnes ont participé à cette conférence au cours de laquelle les enjeux du SAGE ont été présentés.

- Fiches milieux aquatiques à destination des propriétaires

Il avait été décidé de communiquer des fiches de sensibilisation aux nouveaux propriétaires dont le terrain est concerné par un cours d'eau, un plan d'eau via les notaires.

Les fiches ont été rédigées par la cellule d'animation et relues par les partenaires. Un travail de mise en forme par une graphiste est en cours. Elles seront envoyées à la chambre départementale des notaires du Morbihan, qui les transmettra aux notaires du département, et aux agences immobilières du territoire et mises en ligne sur le site du SAGE.

## Budget et financement 2023

	Dépenses subventionnées réalisées	SUBVENTIONS				Autofinancement	
		Région		AELB		SM SAGE GMRE	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant
Cellule animation	185 774,54 €	9,3 %	17 200 € <sup>2</sup>	61,0 %	113 362 €	29,7 %	58 013 €
Etudes	0 €	Aucune étude menée en 2023					
Communication / sensibilisation	Les actions de communication et sensibilisation seront poursuivies en 2024						

## Analyse – Bilan – Perspectives 2024

La CLE a décidé de lancer une **étude HMUC** (Hydrologie Milieu Usage Climat). Ce choix a été validé par le Comité syndical de la structure porteuse du SAGE (syndicat mixte du SAGE GMRE). Un(e) chargé(e) de projet sera recruté pour mener et suivre cette étude.

L'opération de **communication** (Moments CLE) sera reconduite (2 ou 3 matinées).

<sup>2</sup> Montant plafond pour la Région de 172 000€

Il est également prévu de sensibiliser les citoyens aux ressources en eau du territoire notamment dans le but de les inciter à réaliser des économies d'eau. Un court film (motion design) pourra être créé afin de communiquer efficacement.

La préservation des ressources en eau dans les **documents d'urbanisme** est primordiale pour 2 raisons :

- Mieux vaut préserver que restaurer
- Le territoire du SAGE est un territoire attractif avec une urbanisation importante

L'accompagnement des communes dans l'intégration des objectifs du SAGE dans les PLUs est nécessaire. Pour ce faire, la transmission du recueil personnalisé des dispositions du SAGE visant les documents d'urbanisme sera maintenue en détaillant davantage la situation de la commune (besoin de mise à jour d'inventaire zones humides et cours d'eau, identification des zones pertinentes de restauration de la trame bleue, ...). Un stagiaire en SIG sera recruté afin d'automatiser les rendus cartographiques associés aux tâches ci-dessus, les comparaisons entre la couche des zones humides du SAGE et les zones humides protégées dans les PLUs, ...

Une boîte à outils proposant différents moyens d'intégration des objectifs du SAGE sera rédigée par le groupe de travail composé des techniciens de l'eau et des chargés de planification urbanisme du territoire.

La mise à jour des délimitations de zones humides et de cartographies des cours d'eau sera poursuivie.

La rédaction des bilans annuels 'algues vertes', 'qualité des eaux conchylicoles', 'situation hydrologique' et mensuels 'situation hydrologique' sera maintenue.

Enfin, le premier **tableau de bord** devra être publié au cours de l'année 2024.

## Annexe 1 : Avis de la CLE émis en 2023

Dossier	Type dossier	Avis	Emis par
Régularisation administrative de l'usine d'eau potable de Noyal	Loi sur l'eau	Eléments manquants afin de pouvoir juger de la compatibilité avec le SAGE	bureau de la CLE
Arrêté cadre sécheresse modifié	Autre	Favorable avec remarques	bureau de la CLE
Gestion hydraulique et préservation de la faune et de la flore sur l'étang, la lagune et l'étier de Kerpont à Saint-Gildas-de-Rhuys	Loi sur l'eau	Favorable avec remarques	bureau de la CLE
Projet d'aménagement du domaine de Raquer à Ploeren	Loi sur l'eau	Eléments manquants afin de pouvoir juger de la compatibilité avec le SAGE	bureau de la CLE
Porter à connaissance relatif à l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de modernisation des infrastructures portuaires du port de La Trinité-sur-Mer	Loi sur l'eau	Sans impact sur les objectifs du SAGE	bureau de la CLE
Mises à jour d'inventaire zones humides à Baden	Inventaire zh	Défavorable	bureau de la CLE

## *Annexe 2 : Stage économies d'eau et tourisme*

Une première mission était de caractériser l'offre touristique sur le territoire du SAGE. Il apparaît que le nombre de touristes pouvant être accueillis (lits des résidences secondaires + lits marchants) est supérieur au nombre d'habitants. Des chiffres plus détaillés sont présentés sur la [page du site du SAGE dédiée au tourisme](#). La fréquentation touristique est à son maximum en août, période où les ressources en eau du territoire sont au plus bas. De plus, la consommation en eau moyenne d'un touriste est supérieure à celle d'un habitant (probablement liée à des usages différents en vacances qu'au quotidien).

Pendant le stage, différentes rencontres ont permis de mesurer le besoin d'informations claires à donner aux hébergeurs et touristes accueillis, ainsi qu'une demande en accompagnement des structures hébergeantes qui sont souvent volontaires.

Des initiatives existent déjà sur le territoire (Ecod'o en particulier), des projets d'accompagnement émergent, il s'agit d'identifier comment le SAGE peut apporter sa contribution.

Des propositions d'actions ont été formulées par la stagiaire :

- la rédaction d'un bulletin hydrologique mensuel
- la rédaction d'un message à faire paraître dans les bulletins municipaux
- la création d'une vidéo / podcast (association avec Gîtes de France)
- la création de fiches de sensibilisation (plusieurs cibles)
- la sensibilisation des usagers des traversées maritimes vers îles
- la création d'un énoncé pour les discours d'accueil des campings
- le relais des campagnes d'économie d'eau (région, initiatives locales...)
- la proposition d'un auto-diagnostic
- la mise en place un challenge inter-camping
- la sensibilisation directe estivale (marchés, offices de tourisme, parc de loisirs, locations de matériel nautique...)